

L'affaire DELPAL ne doit pas être une victime collatérale du Covid-19 :

Anne GENETET appelle l'ensemble des parties prenantes à accélérer sa résolution

Paris, le vendredi 8 mai 2020

Alors que le défilé du 9 mai 2020 commémorant à Moscou le 75e anniversaire de la victoire contre le nazisme, auquel Emmanuel MACRON avait prévu de participer, a été annulé en raison de la crise du Covid-19, privant les Présidents français et russe d'une opportunité d'évoquer l'affaire, Anne GENETET, députée LREM de la 11ème circonscription des Français établis hors de France, qui comprend 49 pays dont la Russie, **appelle l'ensemble des parties prenantes de "l'affaire DELPAL" à accélérer sa résolution et à éviter qu'elle ne soit une "victime collatérale" du Covid-19.**

La députée de la plus vaste circonscription législative française considère que **le rapprochement diplomatique franco-russe en cours doit être un levier à actionner pour accélérer la résolution de l'affaire démarrée il y a maintenant 15 mois** : *"la résolution de l'affaire DELPAL doit faire partie intégrante du "package" du rapprochement"*.

Le banquier français Philippe DELPAL est poursuivi depuis 15 mois et assigné à résidence depuis 9 mois dans des conditions particulièrement dures - ni sortie, ni visite, ni échange. **Anne GENETET rappelle que la situation préoccupe vivement la communauté d'affaires française en Russie** et que sa résolution est *"une condition de l'amélioration d'un climat des affaires dégradé par ce précédent"* : l'arrestation injustifiée d'investisseurs étrangers après un coup monté dans le cadre d'un litige commercial.